

DELIBERATION
DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 1^{er} JUIN 2017

Compte-rendu affiché le : 2 juin 2017

Date de transmission en Sous-Préfecture : 6 juin 2017

Date de la convocation du Conseil Municipal : 24 mai 2017

N° 17-06-24

OBJET :
Décisions du Maire –
Information du Conseil
municipal

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice au jour de la séance : 27

Secrétaire de séance : Svitlana PRESSENSE

Membres présents à la séance :

Jean Yves CHARBONNIER – Gérard RIBOT - Muriel ORIOL – Julien GOUTAGNY – Joëlle VILLEMAGNE – Alain BLANCHARD – Catherine COMBE – Olivier PERRET - Pierre RODAMEL – Jean-Marc ALVES – René THELISSON – Odile CLAVIERES – Dominique PAULMIER - Catherine MAREY – Patrice THOLLOT – Marie-Ange LAURENT - Svitlana PRESSENSE – Fabienne MULARD - Geneviève NIGAY – Mireille PAULET – Daniel DUCROS – Francis LEMERCIER.

Membres absents, excusés ayant donné pouvoir :

Guillaume RONDOT à Gérard RIBOT – Sylvie ROBERT à Pierre RODAMEL – Corinne BOICHON à Muriel ORIOL – Valérie BLANCHARD à Patrice THOLLOT – Lionel CANNOO à Marie-Ange LAURENT.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-214202228-20170601-17_06_24-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 07/06/2017

Publication : 02/06/2017



OBJET DE LA DELIBERATION :

DECISIONS DU MAIRE - INFORMATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Monsieur le Maire rend compte à l'Assemblée des décisions prises dans le cadre de sa délégation reçue du Conseil Municipal par délibération du 17 avril 2014, à savoir :

- Décision n° 2017/18 : Contrat de suivi, hébergement et maintenance du site internet de la ville pour une durée de 1 an à compter du 16 avril 2017 et un montant s'élevant à 1 560 € TTC.
- Décision n° 2017/19 : Mise à disposition de la commune d'une exposition par la Fondation Maréchal de Lattre pour un montant s'élevant à 500 €.
- Décision n° 2017/20 : Convention de mise à disposition gratuite du local de l'Espace Jeunesse Municipal à BALDOCOISE pour leurs réunions de bureau 2017.
- Décision n° 2017/21 : Convention de mise à disposition gratuite de locaux à l'OMS dans le cadre de l'Eté Sport du 10 juillet au 20 août 2017.
- Décision n° 2017/22 : Mission de maîtrise d'œuvre de reconstruction partielle du mur du cimetière suite à effondrement confiée à BOST INGENIERIE pour un montant d'honoraires s'élevant à 11 400 € TTC.
- Décision n° 2017/23 : Avenant n° 1 au contrat SMACL – Garanties "Responsabilité / Défense Recours", actant la révision de la cotisation 2016, d'un montant de 4 315,29 € TTC, en fonction du montant des salaires bruts versés en 2016.
- Décision n° 2017/24 : Signature des marchés de prestations de nettoyage :
 - Lot 1 – Nettoyage sols – FOREZ NETTOYAGE : 36 271.20 € TTC
 - Lot 2 – Nettoyage des vitres – DSG : 7 047.36 € TTC
- Décision n° 2017/25 : Contrat de bail à ferme consenti à M. et Mme BERNE Fernand, pour les parcelles BK116 et BK190, du 1^{er} janvier 2017 au 31 décembre 2025, moyennant un loyer annuel de 82,00 €.
- Décision n° 2017/26 : Marché confié à GD Impressions pour l'impression du bulletin communal « Saint-Galmier, le Mag » et le supplément « les carnets du Mag », pour une durée de 3 ans à compter du 1^{er} juin 2017.
- Décision n° 2017/27 : Contrat de cession du droit d'exploitation du concert de Raphaël HERREIRAS produit par YES HIGH TECH, le 19 mai 2017 au Casino Le Lion Blanc pour un montant s'élevant à 2 850,00 € TTC.
- Décision n° 2017/28 : Convention de vente de billets pour la saison culturelle de Saint-Galmier 2016-2017 établie avec l'Office de Tourisme de Saint-Etienne Métropole.
- Décision n° 2017/29 : Signature de l'avenant n° 2 de l'entreprise CANEL – Lot 4 Plâtrerie Peinture - dans le cadre de la mise en accessibilité PMR du camping, pour un montant de 180,02 € TTC.
- Décision n° 2017/30 : Spectacle pyrotechnique du 14 juillet 2017 proposé par la SARL PANDORA PYROTECHNIE pour un montant s'élevant à 8 000 € TTC.

Le Conseil Municipal prend acte de ces décisions qui n'appellent aucune remarque de la part de l'assemblée.

Ont signé au registre tous les membres présents.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-214202228-20170601-17_06_24-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 07/06/2017

Publication : 02/06/2017

EXPEDITION CONFORME AU REGISTRE
A ST-GALMIER, le 2 juin 2017.

LE MAIRE,
Jean Yves CHARBONNIER.